Rapport d'activité 2025

Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées

Le mot du Président



Récemment élu à la présidence du Centre de gestion des Hautes-Pyrénées,
j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2025. Ce document témoigne de notre engagement au service des collectivités et des agents territoriaux de notre département. Conseil, expertise et accompagnement constituent le socle de l'action du Centre de gestion, au bénéfice des employeurs territoriaux et des 4 000 agents dont nous assurons le suivi de carrière, répartis dans 400 collectivités.

Au-delà de ses missions historiques de gestion des ressources humaines, le Centre de gestion des Hautes-Pyrénées poursuit le développement de son offre de services pour répondre aux besoins des collectivités et aux évolutions de leurs métiers.
La création d'un réseau départemental des secrétaires généraux de mairie illustre cette dynamique : en favorisant les échanges entre pairs, le partage d'outils et l'actualisation des connaissances, ce réseau contribue au développement des compétences et à l'isolement moindre de professionnels essentiels au fonctionnement de nos communes.
Le renouvellement de la convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) traduit également notre volonté d'accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'inclusion, grâce à des études de postes, des accompagnements individualisés et des aides pour l'achat de matériels adaptés.
Enfin, la création d'une mission de conseil en organisation ouvre de nouvelles possibilités d'appui aux collectivités souhaitant améliorer le fonctionnement de leurs services et engager des évolutions adaptées à leurs réalités.

Pour cette nouvelle mandature, je souhaite que le Centre de gestion renforce sa proximité avec les collectivités, en allant davantage à leur rencontre, en étant à l'écoute de leurs préoccupations et en faisant mieux connaître l'étendue de ses compétences.
Au cœur de cette ambition se trouve une conviction : les compétences des agents territoriaux sont une ressource essentielle pour l'action publique locale. Les accompagner, les développer et les mobiliser, c'est donner aux collectivités les moyens de répondre à leurs missions et aux attentes des habitants. Le Centre de gestion entend ainsi être un activateur de compétences, aux côtés des élus et des agents, pour faire de leur engagement une réussite collective.

Je remercie l'ensemble des agents du Centre de gestion pour leur engagement quotidien, ainsi que les élus et les collectivités qui nous accordent leur confiance.

Emmanuel ALONSO
Président du Centre de gestion des Hautes-Pyrénées

Budget

2 549 628 €
de dépenses de fonctionnement

2 534 531 €
de recettes de fonctionnement

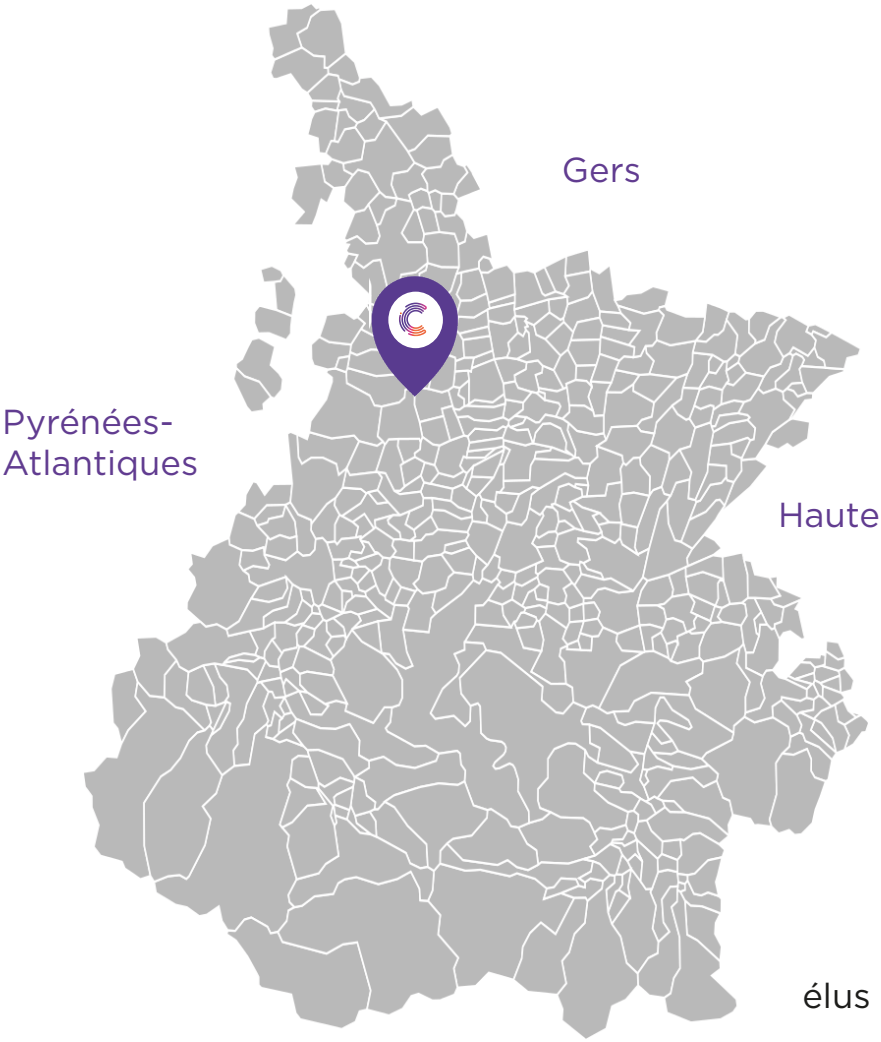
1 359 806 €
de cotisations obligatoires (0,8%), additionnelles (0,5%), et de contributions pour les collectivités non affiliées (0,06%)

Le Centre de gestion des Hautes-Pyrénées

386
collectivités et établissements affiliés

3
collectivités et établissements non affiliés

20
agents au service des collectivités



10
membres du bureau dont 4 vice-présidents

25
élus titulaires

25
élus suppléants

28
délibérations

4
conseils d'administration

Pôle recrutement - mobilité

Gestion de l'emploi public

899 déclarations d'emplois (DCE-DVE)
- **497** offres d'emplois permanents
- **103** offres d'emplois temporaires

1 dossier d'assistance au recrutement

7 participations à des évènements pour la promotion de l'emploi public

Calcul des allocations de retour à l'emploi

19 dossiers actifs

3 nouvelles collectivités

11 études

Rapport social unique (RSU)

92 % de taux de retours

717 RSU renseignés

6 441 agents recensés

Concours et examens professionnels



122 candidats inscrits

73 candidats présents

24 lauréats

1 opération organisée pour la région Occitanie
- **3** journées d'épreuves
- **1** réunion d'information pour les lauréats

Conseil en organisation

Nouvelle mission !

2 accompagnements pour des collectivités affiliées, dont un mutualisé avec des CDG d'Occitanie

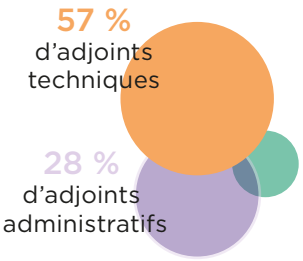
39,5 journées d'intervention

Evolution professionnelle

7 agents reconnus inaptes
- **3** agents bénéficiaires de la PPR
- **1** pour des collectivités affiliées

27 agents accompagnés sur un projet professionnel

Service public de l'emploi temporaire (SPET)



99 agents mis à disposition, soit 30.46 ETP

69 collectivités adhérentes

934 bulletins de paie

Maintien dans l'emploi et handicap

53 agents orientés pour **37** études, répartis sur **33** collectivités, dont **21** diagnostics de compensation du handicap et **16** études ergonomiques, dans le cadre de la convention FIPHFP valable jusqu'au 31/12/2025.

Janvier

Signature de la charte ATSEM, en collaboration avec l'inspection académique, des responsables de services enfance-jeunesse, des élus et les organisation syndicales.

Pilotage du Comité local de l'emploi public des Hautes-Pyrénées

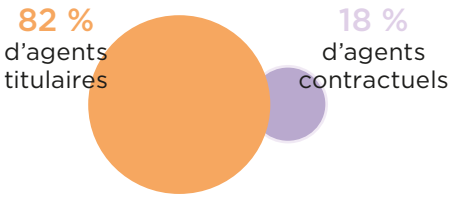
Mars

Conseil d'administration - 19/03

Lancement du réseau départemental des secrétaires généraux de mairie

Pôle gestion des ressources humaines

Gestion des carrières



3 993 dossiers d'agents publics gérés

1 330 arrêtés d'avancements d'échelon
63 arrêtés d'avancements de grade
112 dossiers de promotion interne

Conseil statutaire

2 560 demandes traitées par le service

8 évènements liés à l'actualités statutaires

105 présents

Le temps de travail
Les lignes directrices de gestion
L'évolution professionnelle

Retraite

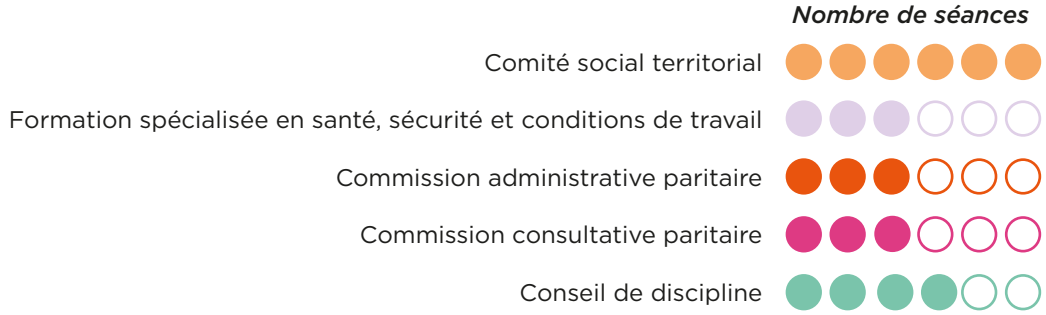
134 demandes traitées

77 simulations
57 dossiers de pension
7 dossiers de pension d'invalidité
5 dossiers de retraite progressive

92 collectivités adhérentes

Instances paritaires

500
saisines des instances paritaires



Protection des données personnelles

285 collectivités adhérentes

1 exercice cyber organisé au Centre de gestion

Archiviste itinérant

125,5 jours d'interventions pour 14 collectivités

651,62 mètres linéaires d'archives traitées

Avril
Recrutement d'un gestionnaire de données

Juin
Conseil d'administration - 18/06

Lancement du contrat groupe PSC Santé

Lancement du contrat groupe d'assurances statutaires

Création de la mission facultative de conseil en organisation

Pôle santé, conditions de travail

Instances médicales

Conseil médical restreint
(Comité médical)

269 saisines

La demande d'octroi de congé longue maladie représente 1/3 des saisines.

Conseil médical plénier
(Commission de réforme)

56 saisines

La saisine la plus fréquente est la demande de mise en retraite pour invalidité non imputable au service

Prévention des risques professionnels



1 visite de site dans le cadre de la F3SCT et 2 signalements à l'instance

1 réseau d'assistants de prévention (AP)

- **114** AP accompagnés
- **19** agents nouvellement formés
- **4** sessions de formations initiale et continue pour les AP
- **8** fiches réflexes à disposition

L'assurance statutaire

Le contrat groupe couvre les risques liés aux conséquences du risque de maladies, accidents, arrêts maternité/paternité, décès, etc. Une nouvelle consultation a été lancée en 2025.

3 cabinets d'assurance candidats : le cabinet Relyens a été sélectionné

8 réunions de présentation du nouveau contrat

205 collectivités ont participé à la consultation

189 collectivités ont adhéré au contrat

Accidentologie

122 accidents de service dont

- **76 %** avec arrêt de travail
- **8** accidents de trajet

52 jours d'arrêt en moyenne



Protection sociale complémentaire

Lancement d'une consultation pour la PSC Santé en 2025.

5 prestataires candidats : Amellis Mutuelle a été sélectionnée

23 collectivités ont adhéré au contrat

Publication du guide des bonnes pratiques de management des absences en collectivité territoriale

Septembre

Réalisation de 2 journées d'intervention autour de la pévention du risque chimique

Rencontres du réseau départemental des secrétaires généraux de mairie sur le thème de la gestion de carrière

Octobre

Réalisation de 4 demi-journées d'information sur la retraite CNRACL

Direction

Action sociale

3 623 titres restaurant distribués

7 950 € de participation prévoyance et santé

20 agents bénéficiaires du CNAS

Paie à façon

1 019 bulletins de paie et d'indemnités

5 € le bulletin

24 collectivité adhérentes

Médiation

2 accords de médiation trouvés sur 2 processus



2 refusées par une des parties

Référent déontologue, laïcité et protection des lanceurs d'alerte

Cette mission obligatoire est confiée à Monsieur Claude BEAUFILS, par convention avec le Centre de gestion de l'Ariège.

36 saisines du référent, pour avis sur du cumul d'activités, ou la prévention de conflits d'intérêts.

2 saisines d'agent pour acte de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes.

Perspectives 2026

L'année 2026 sera marquée par plusieurs élections pour le Centre de gestion : élections municipales, élections du conseil d'administration et élections professionnelles. Le faible taux d'adhésion au contrat groupe PSC Santé va également nécessité de renouveler la consultation pour envisager d'obtenir des offres plus avantageuses pour les agents du territoire.

Mars

Lancement du groupe de travail sur la révision de la grille d'entretien professionnel

Juin

Mise en place du conseil en rémunération

Installation du nouveau Conseil d'administration, ainsi que des membres dans les instances

Sept

Réunions de sensibilisation à destination exclusive des élus sur le thème : « Élus employeurs : gérer les agents publics, ce qu'il faut vraiment savoir ».

Relance de la consultation du contrat groupe PSC Santé

Oct

Recrutement d'un(e) Psychologue du travail

Déc

Elections professionnelles CAP, CCP et CST

Journée sécurité à l'attention du réseau départemental des assistants de prévention

Renouvellement de la convention avec le FIPHFP pour la période 2026 - 2029

Novembre
Conseil d'administration - 26/11

Décembre
Création de la page LinkedIn du Centre de gestion



Maison des collectivités territoriales
13 rue Emile Zola - 65600 Séméac

05 62 38 92 50 - cdg65@cdg65.fr

www.cdg65.fr